

Vol. 16 No. 70 Mercredi 22 juillet 1981 0.50 12 pages.

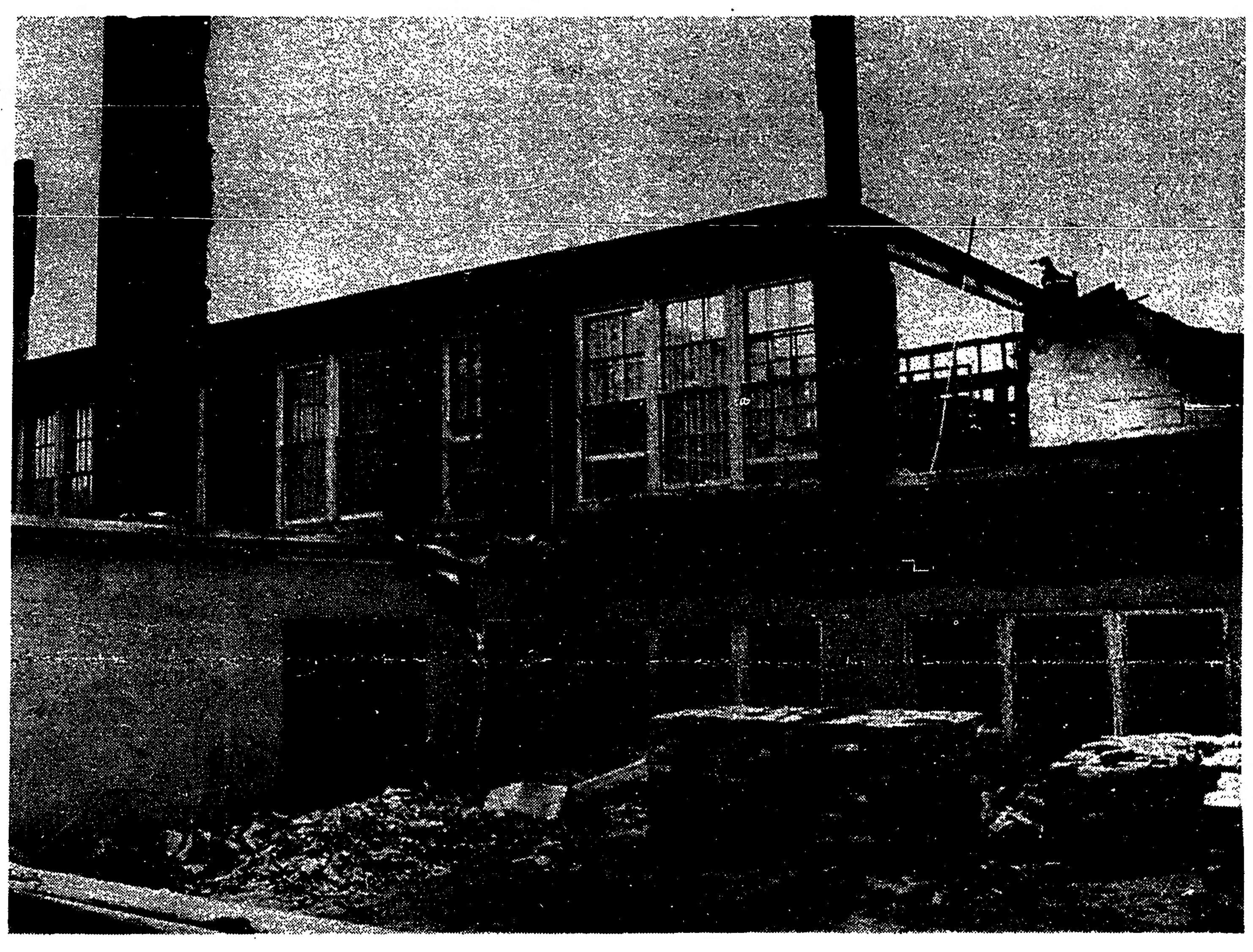
LORS DE LA REUNION SPECIALE DE L'ACFA

LA REGIONALE DE ST-PAUL DEMANDE L'ENDOSSEMENT D'UN EMPRUNT DE $75,000

(LPL) -- M. Laval Pelchat, délégué de la régionale de St-Paul de l'ACFA, s'est présenté devant l'assemblée spéciale de l'ACFA tenue le 18 juillet dernier, afin de revendiquer l'endossement d'un emprunt de la Régionale pour la somme de $.75,000, dans le but de poursuivre la reconstruction du Centre Culturel de St-Paul.

Cet emprunt sera effectué auprès de la Caisse Populaire de St-Paul, et la demande d'endossement fut effectuée à la suite de l'attente actuelle des argents promis devant provenir de la compagnie d'assurance qui couvrait le centre, ainsi que de l'octroi de l'organisme Major Cultural Grant (MCG).

Il fut décidé lors de la réunion spéciale que le Conseil Général consente à ce que l'ACFA provinciale accepte cette demande une fois qu'elle aura reçu une confirmation écrite de la compagnie d'assurance et de Major Cultural Grant, garantissant les argents promis à la Régionale de St-Paul.



L'ACFA VIENT EN AIDE A ST-PAUL – L'ACFA provinciale a décidé samedi d'endosser un emprunt de ..75,000 qui aidera à la reconstruction du Centre Culturel de St-Paul. Une campagne de souscription a été organisée il y a maintenant un mois, et selon les organisateurs, l'intérêt que les gens démontrent est très encourageant.

Rejoint à son domicile de St-Paul, Monsieur Pelchat a expliqué que les membres de la Régionale étaient tout à fait satisfaits de la décision prise par l'exécutif provincial de l'ACFA, car l'emprunt aurait été impossible sans collatéral.

«Ce qui est vraiment important pour nous, a-t-il expliqué, c'est que les travaux continuent sur une base régulière; sans l'aide de l'ACFA, les démarches entreprises pour la reconstruction auraient dû être stoppées jusqu'à ce que les argents requis nous soient parvenus».

Monsieur Pelchat a par ailleurs mentionné que l'on veut terminer la partie extérieure du Centre Culturel de St-Paul avant que le froid s'amène, et qu'il est important de ne pas connaître un retardement dans les travaux.

Pour ce qui est des argents promis par les organismes mentionnés, ceux de la compagnie d'assurance, qui sont d'une somme de $43,000, devraient être disponibles dans environ quinze jours. Quant à l'octroi du Major Cultural Grant, il est d'une somme d'environ $.80,000 et ne sera pas disponible avant le mois de septembre.

M. Pelchat a également mentionné que dès la réception de la somme monétaire promise par la compagnie d'assurance, l'ACFA n'aura à endosser que la balance du montant d'emprunt de $.75,000.

DEMANDE D'AIDE DE CARDA

L'ACFA ACHETE POUR $5,000 DE PARTS SOCIALES

L'Association Canadienne française de l'Alberta a décidé, lors de sa réunion spéciale de samedi dernier, de procéder à l'achat de parts sociales d'une valeur de $.5,000 dans la société CARDA, après que celle-ci ait revendiqué l'aide de cet organisme.

Dans une lettre datée du 13 juillet dernier, CARDA explique:«Etant conscient de l'importance de l'économie dans l'épanouissement de notre culture en Alberta, nous désirons fermement, à CARDA, jouer un rôle important dans ce domaine. Pour ce faire, nous avons besoin à ce moment-ci de notre histoire d'un effort collectif de la part de la francophonie albertaine et donc de l'ACFA représentante de cette francophonie».

Mentionnons que CARDA est une institution de service à caractère coopératif, visant à satisfaire les besoins de la population dans les domaines de la comptabilité, de l'assurance générale, de l'immeuble, de l'investissement et de tous les services connexes. Ses succursales sont situées à Edmonton, St-Paul et Bonnyville.

Lors de la réunion spéciale de l'ACFA, le président de CARDA M. Jean-Claude Lajoie, a présenté un exposé résumant l'historique de cet organisme, pour ensuite élaborer la situation actuelle, alors qu'un nouveau plan d'action est actuellement en marche.

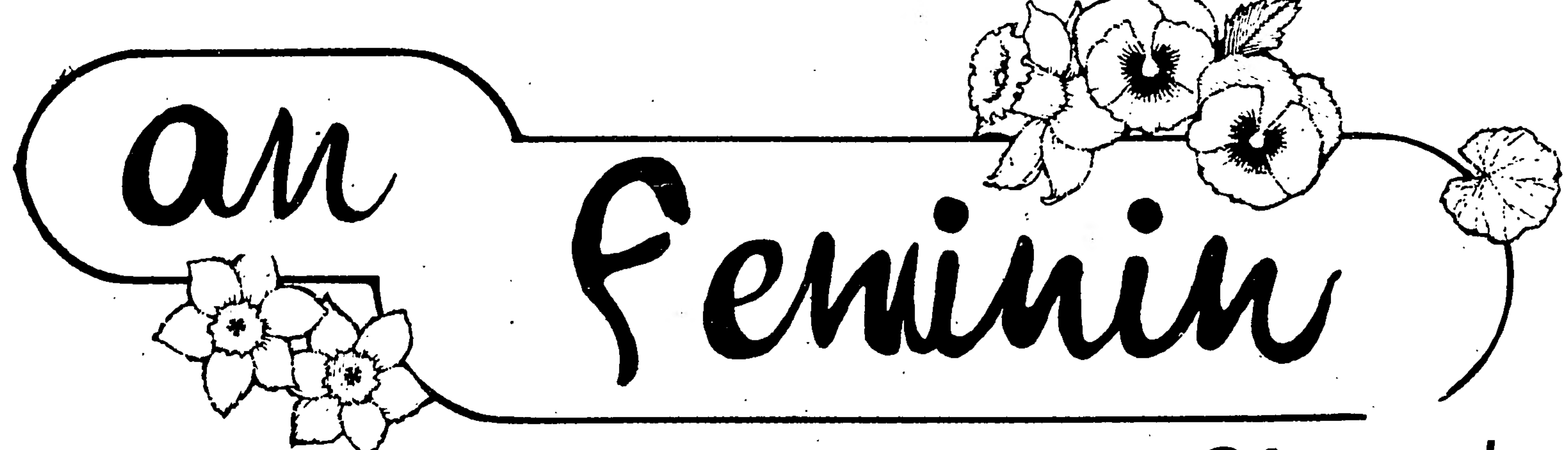
Il invita par la suite M. Raymond Duchesneau à expliquer le rapport financier au 31 mars 1981, ainsi que le budget pour cette année. C'est à l'issue de ce rapport que l'on exposa les trois alternatives possibles visant à aider CARDA dans ses projets futurs.

En premier lieu, on proposa d'endosser la société CARDA pour une somme de $100,000; ensuite on proposa comme seconde alternative l'achat par l'ACFA de deux lots qui sont présentement la propriété de CARDA; enfin, il fut proposé que l'ACFA n'entreprenne pas de démarche concrète envers les revendications de cet organisme.

Suite à une très longues délibération, les membres présents ont fait part de leur inquiétude face aux deux premières propositions, possiblement à cause d'un manque d'informations. C'est alors qu'il fut conclu que l'ACFA provinciale viendrait en aide à CARDA, mais d'une autre façon que les trois alternatives présentées.

Il fut conclu qu'un comité d'étude serait formé afin de connaître toutes les alternatives possibles susceptibles de venir en aide à la société CARDA. Comme épreuve tangi-

Suite en page 9



Avoir du toupet, est-ce bien ou mal?

Un monsieur bien, au volant d'une grosse Cadillac, s'apprête à ranger sa voiture le long d'un trottoir. Au moment où il passe en marche arrière, arrive une petite voiture européenne qui se faufile dans la place convoitée par le monsieur. Une charmante jeune femme sort de la voiture européenne, adresse à sa victime un éblouissant sourire et annonce triomphalement: "J'ai vingt ans, je suis jolie et j'ai du toupet!". Sans rien dire, le monsieur réenclenche sa marche arrière, recule, enfonce la voiture européenne et la réduit en bouillie. Puis il sort de la voiture, tend sa carte et dit: "J'ai cinquante ans mais je suis riche...".

J'aime trop cette histoire pour résister à l'envie de la raconter à propos du toupet. D'autant plus qu'elle est morale. Car, naturellement, les passants attroupés eurent vite fait de prendre parti. Pour qui? Ce fut le quinquagénaire qui gagna. Le toupet monstre de la péronnelle avait rallié l'opinion contre elle.

Toupet, culot, aplomb, audace, absence de complexes, les mots ne manquent pas pour qualifier les effrontés de tout poil. Mais ils ont tous un point commun: avoir du toupet, de l'aplomb, de l'audace, c'est en fait, oser faire ce que les autres "non pas le culot de faire". Débarquer un beau matin chez des relations en disant: "je passais par là" et y rester une semaine. S'installer froidement à la meilleure table d'un bon restaurant, se gorger de saumon et de pâtisseries au chocolat pour dire ensuite: "je n'ai pas d'argent". Demander à des amis l'autorisation de donner chez eux un coup de téléphone et appeler Miami. Affirmer à un futur employeur que l'on a tel ou tel diplôme alors qu'on en est resté à la 12e année.

Il y a des nuances, bien entendu. Certaines formes de toupet sont carrément malhonnêtes. Il est difficile de dire, d'ailleurs, qu'il n'y a pas, au fond, au fin fond, de la plupart des formes de toupet un petit arrière-goût, sinon de malhonnêteté, tout au moins de tromperie. Il est rare, au départ, qu'il n'y ait pas un peu de mensonge, même dans les formes de toupet les plus anodines.

Malgré cela, ou à cause de cela peut-être, les gens qui ont du toupet réussissent souvent. Il y a dans leurs faits et gestes un degré d'aplomb que les autres ne supposent pas. Quelque méfiants que soient nos contemporains, à un certain niveau d'assurance, ils ne peuvent pas imaginer qu'on les trompe.

Dans une certaine mairie de la province, une ravissante pendule ancienne marquait les heures solennelles des débats du conseil municipal. Un jour, en plein conseil, un homme, vêtu d'un bleu de travail, entre, s'excuse et dit: "Je viens pour la pendule". Il ôte l'objet de son socle, l'enveloppe soigneusement et s'en va. C'était un voleur et il avait pensé, à juste titre, que personne n'oserait avoir le moindre doute quant à la légitimité de son geste; accompli de jour et devant dix personnes.

Ça, c'est le toupet-escroquerie qui mérite généralement la prison. Mais le toupet le plus couramment répandu, le toupet de la jeune femme qui va dans votre salle de bains pour se laver les mains et s'inonde paisiblement de votre parfum, de l'automobiliste qui s'empare de votre place de parking, de la cliente qui achète une robe, la porte une fois et va la rendre au magasin, ce toupet-là a ceci de lâche qu'il ne comporte pratiquement aucun risque. Même si le méfait est découvert, les victimes, à de rares exceptions près, ne peuvent rien faire pour réagir. Qu'allez-vous faire à la jeune personne qui vous a chipé votre parfum? La plonger dans la baignoire pour qu'elle ne puisse pas profiter du bien mal acquis? Cela ne vous restituerait pas le contenu de votre vaporisateur et, par-dessus le marché, vous dépenseriez une centaine de gallons d'eau. Non, vous allez, ou vous taire pour ménager son amour-propre, ou lui dire ce que vous pensez d'elle. L'injure, voilà le risque majeur encouru par les gens culottés.

Et puis après? Si je tourne pendant une demi-heure pour garer ma voiture et si je m'empare de la place d'un automobiliste, qu'est-ce que ça peut me faire d'être traitée de pignouf puisque j'ai, de toute façon, gagné, indûment peut-être le droit de laisser là mon véhicule et d'aller paisiblement m'acheter un rouge à lèvres.

Evidemment, cela peut se retourner contre moi. Même si je n'ai pas affaire à un personnage aussi vindicatif que le propriétaire de la Cadillac de tout à l'heure, il peut se trouver — le hasard a de ces ressources! — que le brave homme à qui je viens de jouer ce sale tour soit le père d'un séduisant jeune homme. Celui-là même qui m'a invitée à dîner le soir-même pour me présenter à sa famille...

Obtenir quelque chose "au culot" est souvent payant à court terme. Pour quiconque voit un peu plus loin que le bout de son nez, c'est une autre histoire. Si un journaliste, par exemple, est suffisamment "gonflé" pour réveiller l'ambassadeur des États-Unis en pleine nuit pour lui demander si sa femme compte bien aller à Saint-Tropez cette année, ledit ambassadeur, pris au débotté, lui fournira sans doute le renseignement. Mais ensuite, Un Tel, marqué sur la liste noire, aura intérêt à passer très au large lorsqu'il rencontrera l'ambassadeur. Pour se permettre un tel geste, il faut être bien sûr de n'avoir plus jamais besoin de sa victime. Et n'avoir, naturellement, aucun respect pour le sommeil d'autrui.

Médusés, incapables de réaction devant certaines manifestations de toupet, les gens réservés sont capables d'admirer, avec une pointe d'envie peut-être, ceux qui ont le front de déranger le ministre des Transports pour obtenir un billet pour l'Ouest Canadien ou de détourner un avion sur Cuba avec un pistolet à eau.

Encore ce dernier exploit n'est-il déjà presque plus du culot. C'est de l'audace parce que cela comporte un certain danger. Danger de se trouver en face de gens que le pistolet à eau n'intimide pas et qui vont se précipiter sur le perturbateur pour le ficeler comme un saucisson et en faire cadeau aux autorités locales.

On connaît l'aventure de cet officier de l'armée française, capitaine à l'époque chargé d'une mission de pacification dans une région dont la population donnait des signes de mécontentement. "C'est bien joli, se dit-il, mais je vais arriver dans une ville où se trouvent déjà des officiers supérieurs qui vont fort mal accepter l'intrusion d'un minable capitaine". Il prend une paire de ciseaux, coupe ses galons en deux, se bombarde colonel dans la minute qui suit et mène sa mission à bien. C'était un fameux toupet, et les tribunaux militaires ne sont pas tendres pour les usurpateurs de grade, mais c'était la seule façon de réussir. J'appelle donc ça de l'audace.

La plupart des gens culottés n'ont d'autre idée en tête que de s'approprier un bien qu'ils ne peuvent pas obtenir par des moyens normaux: un grade, un avion, une information, une place dans la tribune officielle pour la St-Jean. Parfois pour servir une bonne cause, comme notre

Suite en page 9

Gâteau chrysanthème reversé

INGRÉDIENTS

6 portions

⅓ de tasse de sirop de maïs
6 ou 8 moitiés de grosses pêches en conserve
¼ de tasse de cassonade légèrement foulée
1 ⅓ tasse de farine tout usage tamisée
2 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
⅓ de tasse de shortening
⅔ de tasse de sucre granulé
2 oeufs
1 c. à thé de zeste de citron râpé
⅔ de tasse de lait
1/2 c. à thé de vanille



PRÉPARATION

Prendre un moule à gâteau rond de 8 pouces [il devra avoir au moins 1 1/2 pouce de profondeur] et le badigeonner amplement de beurre ou de margarine ramollis. Chauffer le four à 350°F.

Étaler le sirop de maïs au fond du moule graissé. Couper les moitiés de pêches en quartiers de taille uniforme et les disposer sur le sirop de maïs, de manière à dessiner un chrysanthème, c'est-à-dire en rayons convergeant vers le centre du moule; saupoudrer de cassonade. Mettre le moule au four préchauffé pendant que l'on prépare la pâte.

Tamiser ensemble la farine tout usage, la poudre à pâte et le sel. Défaire le shortening en crème; lui incorporer graduellement le sucre granulé. Ajouter les oeufs, un par un, battant bien après chaque addition: ajouter le zeste de citron et mêler. D'autre part, mélanger le lait et la vanille. Introduire les ingrédients secs dans la préparation crémeuse, en alternant avec le lait et en mêlant légèrement après chaque addition. Déposer délicatement la pâte par cuillerées sur les pêches dans le moule. Cuire au four préchauffé, de 40 à 45 minutes. Démouler délicatement le gâteau sur un plat de service. Servir chaud avec la sauce aux pêches dont la recette suit.

SAUCE AUX PÊCHES

2 c. à table de fécule de maïs
1/2 tasse de sucre granulé
Une pincée de sel
Le sirop contenu dans la boîte de pêches
De l'eau
2 c. à thé de jus de citron
1 c. à table de beurre ou de margarine

Mélanger la fécule de maïs, le sucre et le sel dans une petite casserole. Mesurer le sirop des pêches et lui ajouter la quantité d'eau nécessaire pour faire 1 1/2 tasse de liquide. Verser dans la préparation de fécule de maïs et mélanger. Cuire en tournant sans arrêt jusqu'à ce que la sauce épaississe et commence à bouillir. Couvrir et cuire à feu doux pendant cinq minutes de plus, en remuant de temps à autre. Juste au moment de servir, ajouter le jus de citron et le beurre ou la margarine. Servir chaud. Donne 1 1/2 tasse.

ÉDITORIAL

BILINGUE ? COMMENT Y ARRIVER?

L'hiver dernier, à l'occasion d'un congrès de Canadian Parents for French à Red Deer, deux des conférenciers se sont adressés à la question d'une langue minoritaire dans un milieu d'une langue majoritaire. Le français dans le milieu anglais de l'Alberta est un excellent exemple du phénomène.

Mais, gare à ne pas s'illusionner. Notre situation n'est pas unique ni dans le monde moderne ni depuis des siècles et des siècles.

Dans toutes les régions du monde aujourd'hui et d'antan il y a et il y avait des peuples dont la langue est dans une position minoritaire par rapport à l'ensemble du peuple du milieu.

Les deux conférenciers ont traité la question strictement au niveau de la situation minoritaire - majoritaire. Ils l'ont étudié par rapport aux faits et les résultats produits par les faits.

De nombreuses études et observations mènent à des conclusions claires et nettes ne laissant aucun doute par rapport à leur validité.

N'oublions pas qu'il s'agit d'un phénomène universel qui se produit depuis qu'il existe de diverses langues...et qui sait exactement quand se produit l'événement de la tour de Babel! N'oublions pas non plus que l'Alberta ne peu pas s'illusionner et dire qu'elle est une exception aux «règles générales» soulignées par ces études.

La grande règle générale est celle-ci: un peuple dont la langue minoritaire dans un milieu où une autre langue est majoritaire doit activement maintenir son identité afin de survivre.

Comment doit-on s'y prendre? D'abord toutes nos institutions qu'elles soient éducatives, économiques, sociales, sportives ou religieuses doivent rigoureusement tenir à la présence quotidienne et continue de la langue minoritaire.

Le personnel doit être de la langue minoritaire. Il n'est même pas absolument nécessaire que tous soient bilingues. Préférablement, peut-être, mais pas essentiel. Toutes, sans exception, les rencontres, réunions, regroupement, assemblées, discussions, etc. doivent être dans la langue minoritaire. Ajoutons aussi que l'administration, la gestion et la direction doivent être en cette langue ainsi que les services adjoints tels que les secrétaires, concierges, personnel d'entretien régulier, etc.

Attention avant de tirer une fausse conclusion. IL N'EST PAS question de s'isoler de la réalité du milieu majoritaire. Non. Il faut pouvoir communiquer régulièrement avec ce milieu. Il est plutôt question de créer une ambiance la plus complète possible pour que la langue minoritaire ne puisse non seulement survivre mais connaître une croissance riche et comblée de progrès.

Le danger fatal est de se laisser glisser vers l'illusion du «bilingue». Peu à peu on s'ajuste, on concède, on donne ici et là afin de reconnaître la présence des gens de la langue majoritaire et peu à peu (un très rapide peu à peu) on fait de plus en plus de concessions et l'activité, l'institution passe du soit dit bilingue vers l'unilingue du peuple majoritaire.

Au Canada hors Québec, et au Québec, nous avons vécu, souvent catastrophiquement, ce phénomène. Pour plaire aux gens de la langue majoritaire nous avons fait des concessions pour ne pas les blesser, pour ne pas leur faire de la peine. Nous sommes tellement bons et généreux envers nos compatriotes que nous étouffons ce qui est à nous.

Pour que nos institutions, nos associations, nos commerces puissent vivre en bonne santé de langue minoritaire, il nous faut les nourrir de cette langue ou ils meurent faute de vitamines linguistiques.

Rendu à ce point du récit, certains hurlent, «Bien, il faut etre pratique. On vit dans un milieu majoritaire». Ce cri étouffé se fait entendre depuis...depuis...!

Assurément il faut être pratique. Oui nous vivons dans un milieu majoritaire. Oui nous voulons cultiver la langue minoritaire.

Alors, il faut être pratique à deux niveaux. Il faut vivre pleinement dans notre milieu: y faire nos affaires, avoir des amis, voyager, être membre de divers organismes, gagner son pain quotidien et tout. Rien nous empêche d'être pratique vis-à-vis cette réalité.

Mais si on s'arrête là, l'autre réalité va mourir! Un point c'est tout.

Si on veut que la langue minoritaire vive et grandisse, il faut aussi être «pratique» et prendre les moyens prouvés par l'expérience collective des siècles et des autres peuples.

Un nombre importants d'anglophones le réalisent et c'est pour cela qu'il travail avec dévouement à mettre sur pied des classes d'immersion. C'est pour cela que certains n'imposent pas leur présence au sein de nos organismes. Il ne veulent pas y introduire la langue majoritaire. En revanche, c'est pour le caractère de la langue minoritaire, que d'autres deviennent membres de nos organismes, mais nous on n'est pas plus fin. On leur parle en anglais et ils quittent déçus de ne pas pouvoir avoir l'occasion d'apprendre notre langue.

Au point de vue de devenir bilingue, il n'y a pas de problèmes. Le milieu majoritaire par la simple force de sa présence y voit. En plus de cela, il y a chez l'être humain la compétence du TRANSFERT que nous traiterons dans un prochain éditorial.

BLAIR DORE



Journal hebdomadaire publié le vendredi, au service des 100,000 Franco-albertains depuis l'année 1928.



Directeur
Michel Paquette

Journaliste
Louis P. Lacelle

Publicité
Johanne B. Cornellier

Composition
Lynda McCollough

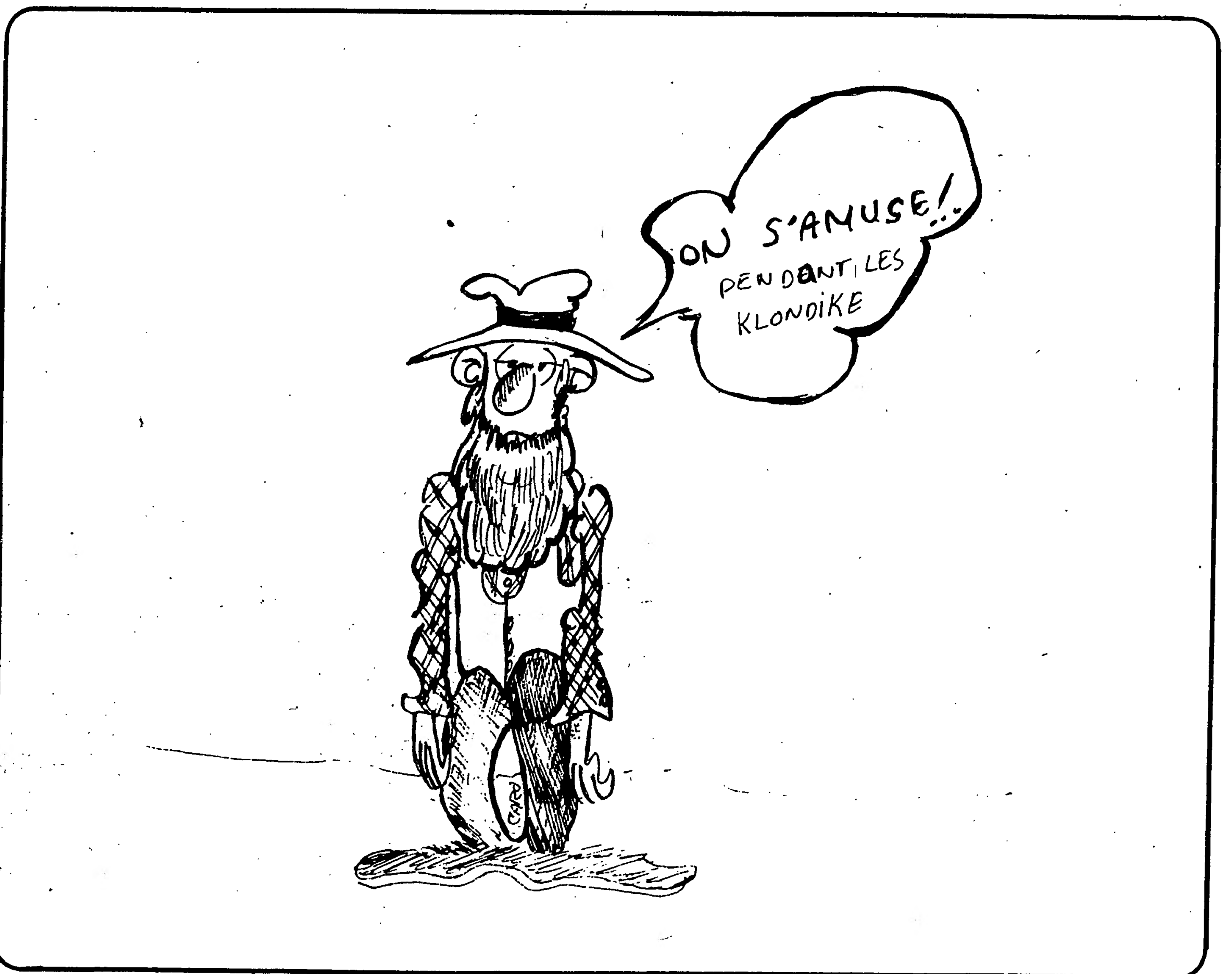
Mise en page
Carole Paquette

Toute correspondance doit être adressée au FRANCO—ALBERTAIN 10014-109e Rue, Edmonton, Alberta T5J 1M4. Téléphone (403) 423-5672.

L'abonnement annuel vaut:
$15.00
$25.00 pour deux ans

Le FRANCO est imprimé sur les presses de Westweb Press, P.O. Box 5088, Station E, Edmonton, Alberta, T5P 4C1.

Enregistré comme courrier de deuxième classe no. 1881.



PRESERVER SA CULTURE A TRAVERS LE TISSAGE

(LPL) -- Les Amis du Fléché, un organisme qui existe depuis maintenant cinq ans, enseignent le fléché et le tissage au doigt à travers l'Alberta, et le groupe s'implique de plus en plus dans la promotion de la culture canadienne-française en province avec des cours maintenant disponibles à Calgary, Lethbridge et Fort McMurray.

Mme Odette Perrault, l'une des instigatrices et premiers membres des Amis du Fléché, a expliqué que l'organisme s'est formé quand les dames de la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises ont pris l'initiative d'inviter Françoise Bourret de Montréal en 1976, afin d'apprendre l'art du fléché.

Deux cours ont alors été donnés à 16 membres de la FFCF qui, étant plus que satisfaits avec les résultats, ont revendiqué un octroi afin d'inviter Mme Bourret à enseigner le cours à une autre série de 16 personnes.

C'est alors que le groupe de dames en question a décidé de se rencontrer socialement, afin de s'entraider et d'apprendre ensemble de nouveaux trucs et apporter de nouvelles idées. Quand 4 ou 5 membres ont réalisé qu'ils avaient le potentiel d'enseigner le cours de Mme Bourret, ils ont décidé de former un groupe officiel que l'on baptisa plus tard «Les Amis du Fléché».

Les premiers cours offerts localement furent enseignés dans les municipalités de St-Albert et Beaumont. C'est de là que de nouveaux membres se sont joint au groupe, et qu'un premier octroi fut accordé à «La Société des Amis du Fléché» en septembre 1977.

De là, un plan d'action fut instauré pour l'enseignement des cours. C'est alors que Calgary et Lethbridge se sont joint à la Société, et depuis lors, une assemblée annuelle est organisée à chaque année, habituellement lors de l'événement annuel Rond Point.

Maintenant, les doyennes expliquent les techniques de l'enseignement à de nouveaux membres dans différentes régions, qui à leur tour donnent des cours de tissage et de fléché pour ainsi répandre le cours à l'échelle de la province et augmenter le nombre de ses membres de façon significative.

Mme Perreault a expliqué que présentement, les dirigeants de la Société sont anxieux d'avoir des répercussions, de recevoir des appels des gens de différents coins de la province qui seraient intéressés au cours, et qui mentionneraient à quel temps ils désireraient s'y inscrire.

«Le gouvernement nous encourage avec des octrois, et c'est la raison pour laquelle nous voulons en profiter pour promouvoir la Société partout en Alberta» d'expliquer l'ex-présidente des Amis du Fléché.

Présentement, des cours sont offerts sur une base régulière, en français et en anglais. On devrait débuter une série de cours à l'école J.H. Picard à la fin septembre, qui se poursuivra jusqu'à décembre.

Au début, on enseigne aux nouveaux membres l'art de confectionner la ceinture fléchée, emblème traditionnel de la culture canadienne-française. Ensuite, on passe à des articles tout aussi intéressants mais un peu plus complexes comme par exemple des bourses, des cravates, des pièces murales, des coussins, des chapeaux et autres.

Les cours se déroulent habituellement avec un instructeur pour chaque douzaine d'élèves, et se prolongent sur une période de 10 à 12 heures, avec une heure de cours par semaine.



LES AMIS DU FLECHE – Voici une partie des membres des Amis du Fléché, secteur d'Edmonton. Cette photographie fut prise lors des célébrations du cinquième anniversaire de cet organisme, le 17 juin dernier.

A ST-ALBERT

UN PROJET COMMUNAUTAIRE HISTORIQUE EN SEPTEMBRE?

(LPL) -- LE FRANCO a appris cette semaine non-officielle qu'un nouveau programme historique communautaire comprenant de nouvelles idées des plus intéressantes débutera à l'Ecole Père Jean de St-Albert dès septembre.

Le projet a été développé et conçu par Mme Louise Zuk, qui agira également de coordonnatrice pour le cours. Celle-ci a expliqué que rien n'était officiel à cette date, car le projet n'a toujours pas été approuvé par le gouvernement fédéral.

Le ministre provincial de l'Education, M. King, s'est cependant montré en faveur d'un tel projet, mais de plus amples renseignements ne seront disponibles que lorsque le fédéral affirmera son approbation.

POUR REJOINDRE LE BUREAU DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

Il suffit d'un simple coup de fil. Le bureau du Commissaire aux Langues Officielles n'échappe pas plus que les autres organismes aux désagréments qu'entraîne la grève des postes, puisqu'il ne reçoit plus de courrier des particuliers qui se trouvent aux prises avec un problème lié à l'emploi de l'une ou l'autre de nos deux langues officielles.

Aussi, le Commissaire M. Max Yalden tient-il à rappeler à chacun que son bureau s'est toujours fait un devoir D'ACCEPTER LES APPELS A FRAIS VIRES.

Quiconque désire nous entretenir de question touchant à la Loi sur les langues officielles ou se renseigner à ce sujet, peut téléphoner au bureau du Commissaire à Ottawa (613) 996-6368 ou à celui de son représentant à Winnipeg, M. Maurice Gauthier, (204) 949-2111. Ils paieront la communication.



[S.O.P.] - Suite à un calcul rénal qui a nécessité son hospitalisation, PIERRE TISSEYRE, l'éditeur bien connu et l'époux de MICHELLE TISSEYRE, a été victime d'un infractus. Les médecins ont très bien contrôlé la situation, et M. TISSEYRE est maintenant hors de danger... MURIEL MILLARD est de retour de Miami, où elle a passé les 6 derniers mois. On se souvient qu'elle avait perdu, l'automne dernier, celui qui fut son époux pendant 38 ans, JEAN-PAUL. Elle est revenue en meilleure forme physique et morale... Pendant son séjour en Floride, MURIEL s'est liée d'amitié avec JEN ROGER. Celui-ci lui a servi d'escorte pendant la saison hivernale, en même temps qu'il collaborait au Journal de la Floride, le nouveau journal des francophones en Floride: Jen pense sérieusement à prendre quelques vacances pour voir parents et amis... C'est maintenant officiel: "Le travail à la chaîne" disparaît. Pour remplacer cette émission, SERGE LAPRADE revient à Radio-Canada animer un quizz musical. Il est donc peu probable que SERGE continue d'animer le "Brunch", au Canal 10... Le divorce a été officiellement prononcé le 21 mai, entre MARTHE FLEURANT et GUY LEPAGE: Marthe conserve la garde de ses enfants; côté carrière, elle confiait récemment qu'elle n'envisageait pas du tout un retour dans la chanson... HENRI BERGERON a célébré ses 35 ans de carrière au restaurant Vista, dans la plus stricte intimité... LUC PLAMONDON a été élu Président provisoire de la Société Professionnelle des Auteurs et Compositeurs du Québec. La Société a été créée pour régler certains problèmes relatifs aux "royautés" touchées par les artistes pour leurs disques; elle s'occupera aussi du contenu canadien à la radio, autre terrain mouvant. La première assemblée se tient le 15 juin: affaire à suivre...

SPOR'DINAIRE

Des rumeurs veulent que Jack Lambert, l'excellent joueur défensif des Steelers de Pittsburg, soit en négociations avec...qui d'autre que les Alouettes de Montréal. Cependant, le vice-président des Alouettes, Bill Putnam, a expliqué que l'équipe a placé Lambert sur sa liste de négociations, mais que l'on avait toujours pas parlé argent, car Lambert est toujours sous contrat avec les Steelers, ce qui l'interdit de parler salaire. Des rumeurs veulent que les Alouettes lui offrent n'importe quelle offre plus élevée que celle que lui fera les Steelers suiteà la saison 1981, alors qu'il deviendra agent libre.

Le président de la Ligue Nationale de Hockey, John Ziegler, a appuyé une série d'échanges cette semaine qui permettront auc Canucks de Vancouver de garder sous leur tutelle les joueurs de talent tchécoslovoques Jiri Bulba et Ivan Hlinka. La signature de ces joueurs a été disputée par les Jets de Winnipeg et les Rockies du Colorado qui avaient repêché ces deux joueurs lors d'une séance spéciale tenue le 28 mai dernier. Finalement, pour obtenir les droits des «Tcheks», les Canucks ont échangé Brent Ashton et leur 4e choix au repêchage de 1982 aux Jets de Winnipeg. De leur côté, les Jets ont échangé Ashton et leur 3e choix au repêchage aux Rockies du Colorado contre l'ailier Lucien Deblois.

Voulez-vous en entendre une bonne? Et c'est une histoire vécue à part ça! Un physicien américain a avoué en cour avoir assassiné son fils à la suite d'un argument concernant le salaire du demi Earl Campbell des Oilers de Houston. Dr Arthur Fripp a expliqué que son fils était un drogué chronique qui perdait souvent son sang-froid et tombait dans des rages incontrôlables, cette fois-ci parce qu'il croyait que l'on devrait accorder le salaire de ..1 million par année revendiqué par Earl Campbell. Quel monde que le nôtre...

Cette saison, la Ligue de Hockey Junior de l'Ouest opérera avec un total de 10 équipes. La dernière formation à s'ajouter fut cette de Fort McMurray, une franchise qui est partiellement la propriété de Kevin Lowe et de Mark Messier, deux jeunes joueurs des Oilers d'Edmonton. Le père de Mark, Doug Messier, est d'ailleurs propriétaire (en partie) des Saints de St-Albert de la même ligue.

Le Québécois Gilles Villeneuve vient d'être nommé l'athlète du mois par la Fédération Canadienne des Sports, grâce à ses victoires consécutives en course Grand Prix de Formule 1, à Monaco et en Espagne.

En passant, avez-vous entendu parler de la dame qui a perdu 100 libres en quelques heures seulement? Comment a-t-elle fait, allez-vous me demander. Eh bien, sa bibliothèque a passé au feu!

Les partisans de la ville de Québec ne sont certes pas en amour avec Alan Eagleson. En effet, le Colisée de Québec devait être l'hôte de cinq matchs de la série Coupe Canada en septembre, mais les parties du 7 septembre (Canada-Suède et Etats-Unis-Finlande) osont prévus pour être disputées à Montréal et Winnipeg. La ville de Québec sera quand même l'hôte d'un match hors concours le 24 août entre le Canada et les Etats-Unis, ainsi que de deux matchs de la Coupe Canada le 9 septembre (Suède-Tchécoslovakie) et le 11 septembre (match de demi-finale). Les autres matchs ont été cancellés à cause de l'exposition de Québec qui aura lieu en même temps, ce qui limitera le stationnement pour ls spectateurs.

Encore des nouvelles de Leon Spinks!! Cette fois, il n'y a plus de lumière chez lui car on lui a coupé l'électricité parce qu'il n'a pas payé son «bill» depuis quatre mois. La femme de Spinks, Nova, a expliqué qu'elle croit bien qu'on coupera également le gaz et l'eau si ça continue. Spinks attend toujours son divorce et n'habite plus à la maison.

La ville d'Hamilton, Ontario désire une franchise de la Ligue Nationale de Hockey, mais le propriétaire des Maple Leafs de Toronto, Harold Ballard, tentera de mettre des bâtons dans les roues jusqu'à ce que la ville améliore le stadium où ses Tiger Cats d'Hamilton jouent au football et sont déficiaires.

Pour vous rafraîchir les idées, parlons de ski. General Motors du Canada a retiré sa contribution de la Coupe Pontiac après que l'Association Canadienne de Ski ait demandé à la compagnie d'augmenter la somme monéraire soumise à ce programme.

Louis Lacelle



LIGNES AUX BONNES NOUVELLES

MORINVILLE-LEGAL

Il y aura la fête du village à Legal les 25 et 26 juillet, avec une grande participation francophone. Plusieurs groupes francophones y seront présents.

EDMONTON

Le YMCA d'Edmonton organise plusieurs activités estivales dont la natation, des cours de photographie, de massage, de conditionnement physique et autres. Pour de plus amples informations, veuillez contacter le numéro 452-8340.

RIVIERE-LA-PAIX

L'ACFA REGIONALE DE RIVIERE-LA-PAIX TIENT A SIGNALER QUE SES BUREAUX SERONT FERMES DU 25 JUIN AU 2 AOUT INCLUSIVEMENT.

PLAMONDON

Ce sont les 6, 7 et 8 août prochains qu'aura lieu la foire agricole de Donnelly. Le 7 août, il y aura un spectacle de la Gigue Electrique.

Samedi

25 JUILLET

09h00 LES VOYAGES DE TORTILLARD
09h30 LA CORDE RAIDE
10h00 HEROS DU SAMEDI
11h00 DAVID COPPERFIELD
12h00 UNE HISTOIRE DE LA MEDECINE
13h00 D'HIER A DEMAIN

Ego Schiele. Documentaire réalisé par J.L. Fournier. Peintre autrichien, Schiele devient un des pères de l'expressionnisme, un célèbre portraitiste. Son œuvre est empreinte d'humilité devant le réel, avec une construction rigoureuse non dépourvue de sensibilité.

14h00 CINEMA:«Section spéciale»
16h30 UNE FENETRE SUR LE MONDE
17h00 BAGATELLE
18h00 PISTROLI

Variété où se côtoient des chansonniers acadiens et des interprètes de musique traditionnelle. Anim.: Donat Lacroix. Dir. musicale: René Cormier. Violoneux: Eddy Poirier.

18h30 GOLF PAR 27
19h00 REFLETS D'UN PAYS
20h00 CINEMA: A communiquer
22h00 A COMMUNIQUER

11h30 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h10 CINEMA CANADIEN: «Taureau»

Dimanche

26 JUILLET

09h00 LE PETIT CASTOR
09h30 LES AVENTURES DE CHAPERONNETTE A POIS

Documentaire réalisé par Pierre Bartoli et Yvon Collet. *Les Observateurs du soleil.* Comment notre compréhension du système solaire a évolué, du mythe, à travers les explications des philosophes grecs, jusqu'à Copernic, Newton et l'astronomie moderne. Avec les plus extraordinaires photos du soleil jamais faites.

10h00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11h00 LA REVOLUTION NUCLEAIRE
12h00 MAGAZINE DE LA SEMAINE VERTE
13h00 UNIVERS DES SPORTS
15h00 CINE-POP:« Les vacances de M. Hulot»
16h30 LA VIE QUI NOUS ENTOURE
17h00 SECOND REGARD
18h00 HEBDO-DIMANCHE
19h00 CHEZ DENISE
19h30 LES BEAUX DIMANCHES: La chasse au trésor
20h30 LES BEAUX DIMANCHES: Histoire de la marine
22h30 LE TELEJOURNAL

22h30 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h10 CINE-CLUB:«Les comédiens»

Lundi

27 JUILLET

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 GRANGALLO ET PETITRO
10h45 MON AMI GUIGNOL
11h00 MAGAZINE EXPRESS

Anim.: Lise Massicotte. Réal.: Marcel Lamy, CKTM-Trois-Rivières.

11h30 SERVICE SECRET
12h00 LES EXCLUS
12h30 BRAVO
13h00 LE TELEJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 CINEMA:« Honoré de Marseilles»
16h00 A TIRE D'AILES
16h30 SOL ET GOBELET
17h00 NANNY
17h30 LA VIE SECRETE DES ANIMAUX
18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
19h00 L'AIR DU TEMPS
19h30 L'AGE ET L'ENERGIE
20h00 DU TAC AU TAC
20h30 TELE-SELECTION: «Les folies Offenbach»
22h30 LE TELEJOURNAL

22h50 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h10 PORTRAITS DE FEMMES
24h00 CINEMA:«Les amants de Salzbourg»

Mardi

28 JUILLET

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 POUF ET RICKI
10h45 LES CHIBOUKIS
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 HEIDI
12h00 LE COMPORTEMENT ANIMAL
12h30 BRAVO
13h00 LE TELEJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 HISTOIRE DU CINEMA FRANCAIS
15h30 LES RICHESSE DE LA
16h00 A TIRE D'AILES
16h30 DR DOOLITTLE
17h00 GRAINE D'ORTIE
17h30 HORS SENTIER

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

18h30 PROPOS ET CONFIDEN
19h00 LE MONDE MERVEILL DE DISNEY
20h00 L'AIGLE ET LE VAUT
21h00 PREMIER PAGE
22h00 BIZARRE, BIZARRE
22h30 LE TELEJOURNAL

22h50 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h40 CINEMA:« La loi»
24h10 CINEMA:«Philby Burges et McLean»



Fabienne Thibault



Le mariage du prince Charles et de Lady Diana, en direct de la cathédrale St. Paul's

Films de la s

Samedi 25 juillet
23h10 CINEMA CANADIEN

TAUREAU, drame réalisé par Clément Perron avec André Melançon, Monique Lepage, Michèle Magny et Marcel Sabourin. Taureau est le surnom donné à un simple d'esprit d'un village de la Beauce, fils d'une femme que la misère a poussée à la prostitution. Grand et fort, Taureau excite la jalousie des hommes du village et un secret désir chez les femmes. Il gagne par sa candeur et sa tendresse l'amour de la fille d'un voisin, mais on les surprend ensemble dans une grange et tout le village fait l'assaut du bâtiment. Taureau décontenancé finit par se pendre. (Canadien 1972)

Dimanche 26 juillet
23h10 CINE-CLUB

LES COMEDIENS, mélodrame réalisé par G.W. Pabst avec Kathe Dorch, Hilde Krohl et Henry Porten. L'histoire se passe au 18ième siècle. Caroline Neuber directrice d'une troupe de théâtre, consacre toute sa vie à promouvoir le théâtre allemand, à lui rendre sa dignité perdue et à encourager les jeunes auteurs dramatiques. (Allemand 1941)

Lundi 27 juillet
14h30 CINEMA

HONORE DE MARSEILLES, vie marseillaise réalisée par Maurice Regamey avec Fernandel, Andrex, Rellys et Y. Monlaur. Prototype du Marseillais, Honoré est interviewé par un ethnologue. Tempérament méridional, il raconte à sa manière son illustre lignée. Son ami Saturnin jette un doute sur sa vie privée et son épouse est au comble lorsqu'Honoré décerne un prix de beauté à celle qu'elle croit sa maîtresse. (Français 1956)

24h00 CINEMA

LES AMANTS DE SALZBOURG, drame psychologique réalisé par Douglas Sirk avec June Allyson, Rossano Brazzi, Françoise Rosay et Marianne Cook. Une jeune américaine travaillant à Munich a une aventure avec un chef d'orchestre marié à une malade mentale. Ils ont la sagesse de rompre. Cependant, après quelques mois d'absence le maestro reparaît et tout est remis en question. (Américain 1956)

Mardi 28 juillet
23h40 CINEMA

LA LOI, drame de moeurs réalisé par Jules Dassin avec Gina Lollobrigida, Pierre Brasseur, Yves Montant et Marcello Mastrolianni. A Monacore, petit port au sud de l'Italie, le jeu de la loi permet au gagnant de faire subir au perdant toutes les humiliations, en un mot, de leur imposer sa loi, fut-elle la plus cruelle. Plusieurs personnes imposent leurs lois. Qui aura le dernier mot? (Italien 1958)

Mercredi 29 juillet
24h10 CINEMA

LE PRES
moeurs p
sé par H
Jean Gab
Renée
Crémieux
du Cons
prend du
te, que s
cabinet, P
est sur le
Présidence
pas confi
ambitieux
lui d'une
ve. (Franç

Jeudi 30 ju
20h00 LE

TRANS
PRESS
réalisée
avec Gen
burgh, Pa
Richard P
well, un
York voy
du «Silve
connaissa
la secréta
Schreiner
Au cours
well croit
professeu
train. Il p
min avan
la police.
n'est pas
peines. (A

23h10 CI

LA MINE
lisé par G
John Da
kins, Mar
Kehoe. U
sant de p

Mardi

28 JUILLET

0h15 EN MOUVEMENT
0h30 POUF ET RICKI
0h45 LES CHIBOUKIS
1h00 MAGAZINE EXPRESS
1h30 HEIDI
2h00 LE COMPORTEMENT ANIMAL
2h30 BRAVO
3h00 LE TELEJOURNAL
3h05 REFLETS D'UN PAYS
4h00 DOCUMENTAIRES
4h30 HISTOIRE DU CINEMA FRANCAIS
5h30 LES RICHESSE DE LA MER
6h00 A TIRE D'AILES
6h30 DR DOOLITTLE
7h00 GRAINE D'ORTIE
7h30 HORS SENTIER

8h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

8h30 PROPOS ET CONFIDENCES
9h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
0h00 L'AIGLE ET LE VAUTOUR
1h00 PREMIER PAGE
2h00 BIZARRE, BIZARRE
2h30 LE TELEJOURNAL

2h50 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

h40 CINEMA:« La loi»
h10 CINEMA:«Philby Burges et McLean»

Mercredi

29 JUILLET

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 GRANGALLO ET PETITRO
10h45 MON AMI GUIGNOL
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 VERS L'AVENTURE
12h00 HAROLD LLOYD
12h30 BRAVO
13h00 LE TELEJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 LE TEMPS DE VIVRE
16h00 A TIRE D'AILES
16h30 PIERRE, FABIEN ET CO.
17h00 COUSTEAU

Mission Cousteau en Antarctique: la glace et le feu. Le départ de Monaco eut lieu à l'automne 1972, marqué par la mort tragique d'un membre de l'équipe

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
19h00 GENIES EN HERBE
19h30 A COMMUNIQUER
21h30 JAZZ DE MONTREUX
22h00 A COMMUNIQUER
22h30 LE TELEJOURNAL

22h30 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h10 LES BRIGADES DU TIGRE
24h10 CINEMA:« Le président»

Jeudi

30 JUILLET

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 POUF ET RICKY
10h45 RACONTE QUAND TU ETAIS PETITE
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 WICKIE
12h00 PAPA CHER PAPA
12h30 BRAVO
13h00 LE TELEJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 CINEMA:«Bang bang»
16h00 A TIRE D'AILES
16h30 LA PIERRE BLANCHE
17h00 LES GRANDS FLEUVES DU MONDE

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

18h30 PROPOSEET CONFIDENCES

Inv.: Françoise [illegible] **(1re de 4)**. Réal.: Jean Faucher.

19h00 EXPLORATION SPORT ET LOISIR
19h30 LE PONT
20h00 LES GRANDS FILMS: «Trans America Express»
22h30 LE TELEJOURNAL

22h50 LE REGIONAL
Nouvelles, sports, météo

23h10 CINEMA:« La mine d'or»

Vendredi

31 JUILLET

10h15 EN MOUVEMENT
10h30 GRANGALLO ET PETITRO
10h45 FABLIO LE MAGICIEN
11h00 MAGAZINE EXPRESS
11h30 LA COMPAGNIE DE LA MOUETTE BLEUE
12h00 LE SON DES FRANCAIS D'AMERIQUE
12h30 BRAVO
13h00 LE TELEJOURNAL
13h05 REFLETS D'UN PAYS
14h00 DOCUMENTAIRES
14h30 CINEMA:« Soleil de l'Ile de Paques
16h00 A TIRE D'AILR
16h00 A TIRE D'AILES
16h30 FANFRELUCHE
17h00 HISTOIRE DE L'AVIATION

18h00 CE SOIR
Nouvelles, sports, météo

18h30 PROPOS ET CONFIDENCES
19h00 CINE-FAMILLE
20h30 HORS SERIE:«Les roues de la fortune
21h30 UN JEEP DANS LE SAHARA
22h30 LE TELEJOURNAL

22h50 LE REGIONAL

23h10 CINEMA:« La femme du dimanche»

de la semaine

onte à sa ma-
tre lignée. Son
jette un doute
privée et son
u comble lors-
écerne un prix
celle qu'elle
esse. (Français

A

TS DE SALZ-
me psychologi-
r Douglas Sirk
yson, Rossano
oise Rosay et
ok. Une jeune
availlant à Mu-
enture avec un
re marié à une
ale. Ils ont la
ompre. Cepen-
quelques mois
maestro repa-
est remis en
néricain 1956)

A

me de moeurs
les Dassin avec
rigida, Pierre
es Montant et
astrolianni. A
tit port au sud
jeu de la loi
gnant de faire
lant toutes les
en un mot, de
sa loi, fut-elle
. Plusieurs per-
ent leurs lois.
dernier mot?

illet
A

LE PRESIDENT, satire de moeurs parlementaires réalisé par Henri Verneuil avec Jean Gabin, Bernard Blier, Renée Faure et Henri Crémieux. L'Ex-Président du Conseil Beaufort, apprend du fond de sa retraite, que son ancien chef de cabinet, Philippe Chalamont est sur le point d'accepter la Présidence. Comme il n'a pas confiance en l'homme ambitieux, il se sert contre lui d'une arme très dissuasive. (Français 1960)

Jeudi 30 juillet
20h00 LES GRANDS FILMS

TRANS AMERICA EXPRESS comédie policière réalisée par Arthur Hiller avec Gene Wilder, Jill Clayburgh, Patrick McGoohan et Richard Pryor. George Caldwell, un éditeur de New-York voyage en train à bord du «Silver Streak». Il fait la connaissance de Hilly Burns la secrétaire du professeur Schreiner, un expert en art. Au cours du voyage Caldwell croit voir le cadavre du professeur projeté hors du train. Il prend le même chemin avant d'avoir pu avertir la police. Il s'en tire mais n'est pas au bout de ses peines. (Américain 1976)

23h10 CINEMA

LA MINE D'OR, drame réalisé par Glen A. Jordan avec John Davidson, Tom Atkins, Maria O'Brien et Jack Kehoe. Un jeune ressortissant de prison risque à nouveau l'incarcération en tentant par des moyens peu orthodoxes de récupérer une forte somme d'argent dérobée à une organisation de charité. (Américain 1975)

Vendredi 31 juillet
14h30 CINEMA

SOLEIL DE L'ILE DE PAQUES, science fiction réalisée par Pierre Kast avec Norma Bengel, Françoise Brion et Alexandra Steward. Etrange aventure dans le même temps et dans l'espace, de six personnes de pays différents qui répondent à une mystérieuse invitation. Attirées par une force irrésistible, ces six personnes se rencontrent simultanément à un port qui les amènera à l'Ile de Pâques. Un rendez-vous cosmique particulier les attend: celui des SOLEILS.

23h10 CINEMA

LA FEMME DU DIMANCHE, drame réalisé par Luigi Comencini avec Jacqueline Bisset, Marcello Mastroianni et Jean-Louis Trintignant. A cause d'un malentendu, Carla-Anna, femme d'un riche industriel et Massimo son ami homosexuel sont impliqués dans l'affaire du meurtre de l'architecte Garrone. L'inspecteur Santamaria poursuit mollement son enquête tout en observant placidement ce milieu bourgeois de Turin. (Italien 1975)



A ST-ALBERT

UN PLAQUE COMMENMORATIVE EN L'HONNEUR DE FRANÇOIS PLANTE

(LPL) -- A l'occasion de l'ouverture du Palais de Justice de St-Albert vendredi dernier, une plaque commémorative a été dévoilée en l'honneur de M. François Xavier Plante, un citoyen francophone qui fut le premier magistrat de cette municipalité.

Cette présentation spéciale était une initiative de Mme Florence Pitre-Lefebvre qui, dans l'intention de contribuer au 75e anniversaire de la province, a décidé d'en faire un projet personnel en se lançant également dans la recherche du passé d'un des pionners de l'Ouest canadien.

Mme Lefebvre, qui se spécialise dans la promotion de l'histoire des Canadiens-français, a expliqué la semaine dernière qu'en général, les francophones du pays sont très lents à dénicher l'histoire de leur passé.

C'est en consultant le volume du Père Drouin sur le Lac St-Anne qu'elle en est venue à retracer l'histoire de François Xavier Plante. Né de parents québécois à la Rivière Rouge en 1824, il se dirigea à l'adolescence vers la région du Lac St-Anne qui alors faisait partie des Territoires du Nord-Ouest.

En 1842, il maria Elizabeth Belcourt, fille de Joseph Bercourt et de Catherine l'Hirondelle. Un travailleur inlassable, il devint fermier et forgeron, tout en élevant une famille de 10 enfants dans la tradition des missions catholiques et des communautés, sous les directives des Pères Bourassa et Albert Lacombe.

Etant un être des plus consciencieux, il fut nommé premier Magistrat de St-Albert à l'âge de 47 ans. Monsieur exemplifia les premiers colons canadien-français et les métis qui ont immigrés à l'ouest du pays depuis 1731, durant les excursions de Pierre Lavérendrie et ses fils, qui ont établi les fondations de cette ville en Alberta.

SEMAINE DE LA SECURITE AGRICOLE

DES CONSEILS IMPORTANTS SUR LE GAZ AMMONIAC

A l'occasion de la semaine de la sécurité agricole qui se tient du 25 au 31 juillet, le Conseil Canadien de la Sécurité a émis une série de communiqués visant à avertir les fermiers des différents dangers de certains produits comme par exemple le gaz ammoniac.

Le gaz ammoniac (NH3) est l'une des sources d'azote les plus efficaces. L'azote est l'un des éléments essentiels de la croissance des plantes et les agriculteurs du Canada utilisent NH3 de plus en plus. Le gaz ammoniac est un engrais sûr quand on l'utilise correctement; sinon il peut être extrêmement dangereux.

Le Conseil Canadien de la Sécurité recommande de prendre les précautions générales suivante quand on utilise de l'ammoniac:

- Il faut avoir le bon équipement et le maintenir en excellente condition. On peut consulter un représentant du Ministère de l'Agriculture ou un fournisseur.

- Les personnes qui utilisent de l'ammoniac doivent avoir reçu une bonne formation et doivent suivre les directives d'utilisation.

- Il faut porter un équipement personnel de protection - des gants impermeables et des lunettes de securité ou un protecteur facial.

- Ayez au moins cinq gallons à votre portée. On recommande de porter une petite bouteille à presser contenant de 4 à 5 onces d'eau pour emploi immédiat. Ceci permettra à la victime de se laver rapidement les yeux avant de trouver et d'utiliser l'eau gardée en réserve.

- Les parties du corps qui entrent en contact avec le gaz ammoniac ou l'ammoniaque doivent être rincées immédiatement pendant quinze minutes au moins. La victime doit alors recevoir des soins médicaux.

MALGRE LA COUPURE DES PROJETS

BONNYVILLE N'EST PAS EN MAUVAISE POSTURE FINANCIERE

Les marchands de la ville de Bonnyville ne sont pas en mauvaise posture financière dû aux coupures des projets de Cold Lake et la région, et selon le président de la Chambre de Commerce locale, M. Denis Faillon, aucune banqueroute n'est imminente.

«Il est facile de dire que tout le monde est en mauvaise posture financièr », a-t-il expliqué, mais si certains commerces doivent fermer leurs portes, c'est tout simplement parce que ce ne sont pas de bons commerces».

Monsieur Faillon a expliqué que la situation financière de Bonnyville est à peu près la même depuis environ 18 mois, et que depuis ce temps, les gens qui doivent fermer boutique, en général, ont tout simplement choisi un commerce où la compétition est trop forte.

Il a cité comme exemple les stations service. Une d'entre elles a dû fermer ses portes car le propriétaire ne pouvait tout simplement pas supporter la compétition des autres stations déjà établies.

«Je ne ressens que très peu de sympathie pour ceux qui affirment avoir besoin de l'aide du gouvernement. Ceux qui devraient absolument quitter la ville ne sont déjà plus parmi nous».

M. Faillon a expliqué qu'un grand nombre de simples gens risquent beaucoup en se lançant en affaires, car ils y mettent le tout dans l'intention de faire beaucoup d'argent.

«Définitivement, a-t-il conclu, nous ne sommes pas dans une situation dépressive à Bonnyville».

Suite de la page 2

capitaine. Plus souvent pour leur satisfaction personnelle. C'est le toupet-égoïsme, le sans-gêne à cheval sur la mauvaise éducation.

"Nous les jeunes, si on a plus de culot que vous, c'est parce qu'on est plus mal élevés", affirme drôlement une jeune fille; "Là où vous vous gênez pour les autres, on fonce."

Catherine, parce qu'elle a vingt ans, entrera froidement dans le bureau de son patron pour lui demander si elle n'a pas laissé son stylo sur le bureau. "Vous ne manquez pas de toupet, lui reproche sa collègue, de trente ans plus âgée qu'elle. Moi, j'aurais attendu son départ pour aller chercher le stylo." — "Ben quoi, j'en avais besoin tout de suite, ce n'est pas le Pape quand même." Mauvaise éducation, ignorance de la hiérarchie, Catherine est logique au fond. Elle fait partie de ces jeunes qui ont aujourd'hui le vent en poupe. Elle a confiance en elle, elle agit naturellement. C'est du toupet? Non, cela s'appelle aujourd'hui "l'absence de complexes". Catherine a-t-elle tort au fond? Je n'en suis pas sûre. Si la collègue montre tant de réserve, c'est parce qu'elle est timorée. Ou qu'elle attache trop de prix à l'opinion que l'on peut avoir d'elle. "Mieux vaut me passer de mon stylo, pense-t-elle, que de laisser croire que je suis mal élevée". Evidemment, les gens qui ont un amour-propre trop développé ne risquent jamais de faire preuve d'une audace excessive.

Marie-Claude, sollicitant un emploi de secrétaire: — Combien voulez-vous gagner? $125.00 — Vous ne manquez pas d'aplomb, Mademoiselle. — Mais Monsieur, si je les vaux? Encore une réplique que la collègue plus âgée n'aurait jamais osé émettre. Et pourtant si c'est vrai, si Marie-Claude "vaut" vraiment les $125.00 qu'elle réclame? Ou si elle est décidée, au cas où elle obtiendrait le salaire qu'elle réclame, à le mériter? C'est là que le toupet a du bon. Le manque d'aplomb incite beaucoup de gens, de femmes surtout, parmi celles qui n'ont plus vingt ans, à rester très en deçà de leur possibilités.

Voici Alain L., 22 ans. Obligé de gagner sa vie pendant les vacances, il se présente dans une organisation de tourisme pour demander un poste de courrier-accompagnateur, en affirmant qu'il a déjà tant accompagné de voyages qu'il connaît toutes les ficelles du métier, ce qui est faux naturellement. "Laissez votre adresse, on vous écrira". Le lendemain, coup de téléphone du directeur de l'agence: "J'ai besoin d'un courrier pour accompagner un voyage qui part ce soir en Europe. Vous connaissez le trajet?". Si Alain connaît le trajet! Pratiquement, c'est celui qu'il connaît le mieux (il est allé une fois en France à l'âge de 12 ans). "Bon, venez me voir à 15 heures. Alain se plonge dans le Guide Touristique Européen pendant les trois heures qui lui restent, se tire à peu près de l'examen et part à 18 heures avec son autobus.

Toupet encore, indiscutablement. Mais Alain n'a pas commis d'abus de confiance. Il se savait capable de guider le voyage. Il a travaillé comme un forcené pendant toutes les étapes, informé les touristes sur tous les points qui les intéressaient et a même eu droit aux félicitations du directeur en rentrant. On peut bluffer dans la vie comme on bluffe au poker. Mais au jeu il y a deux façons de gagner: sous-estimer les possibilités de l'adversaire, ou jouer avec adresse ses propres cartes. Il y a deux façons d'avoir du toupet: mépriser les autres ou s'estimer soi-même capable de gagner.

Suite de la page 1

ble que l'ACFA n'est pas indifférente à la situation actuelle de CARDA, elle a décidé de procéder à l'achat immédiat de parts sociales d'une valeur de $5,000 au sein de la société.

Le comité d'étude proposera une autre alternative possible lors du conseil général spécial qui est prévu pour le 29 août prochain.

DES ÉCHOS DU SECRÉTARIAT DE L'ACFA



Etre membre de l'ACFA c'est une nécessité POUR TOUT Franco-albertain déterminé à le rester

Information 423 1681 10008-109e rue Edmonton, Alberta T5J 1M4

CONCLUSIONS DU RAPPORT BERUBE (suite)

2. Nous recommandons un arrêt de quelques mois sur la mise sur pied de tous nouveaux secteurs afin d'assurer que tout ce que propose l'exécutif comme nouveaux cadres reflètent vraiment la volonté collective des membres.

Si les problèmes de la communication ne sont pas directement causés par la structuration, ils y sont sûrement reliés. Il faudrait assurer qu'un mécanisme plus souple existe par lequel on puisse prendre des décisions efficacement, mais aussi des décisions inspirées par la base, ses besoins, ses opinions et ses sentiments. Il manque présentement des précisions par rapport au partage du pouvoir et de la prise de décisions; il manque de représentativité et de consultation; il manque de mécasnismes qui pourraient assurer une participation active.

En plus, il existe trop d'ambiguité, d'incertitude, de confusion par rapport aux rôles, aux tâches et aux fonctions des diverses positions à l'intérieur de l'organisation, ce qui amène une efficacité sévèrement restreinte et beaucoup de souffrances morale à ceux qui se font abuser.

Au niveau du Conseil général, d'abord, nous reconnaissons une certaine anomalie qui doit être rectifiée. Cette grande assemblée des divers regroupements de Franco-albertains, semble trop vaste pour pouvoir effectivement et avec connaissance de cause, diriger les affaires de l'ACFA. Trop de pouvoirs y sont concentrés. Même si le Conseil général se réserve le droit de déléguer ses pouvoirs à l'Exécutif, il semblerait plus normal que l'Exécutif prenne vraiment charge de l'exécution des divers programmes et qu'il soit clairement reconnu comme pouvant le faire. A lui, ensuite, de répondre au Conseil général de ses actions à tous les trois ou quatre mois.

Le Conseil général, lui, pourrait se livrer à une véritable délibération sur les nombreux sujets qu'il lui incombe de traiter; ainsi, il deviendrait un excellent moyen ou forum où une discussion, un dialogue réels se feraient et où des recommandations reflétant les organismes seraient offertes.

A l'heure actuelle, on a l'impression que ces assemblées sont convoquées avec la seule intention d'informer les délégués qui, à la fin, sentent qu'ils n'ont pas l'influence, l'impact qu'ils voudraient avoir... qu'ils ne sont pas entendus.

Il faut élaborer un mécanisme qui permettra une véritable participation de la masse, tout en permettant un certain pragmatisme... et la possibilité d'une prise de décision efficace.

On pourrait, par exemple, faire parvenir aux délégués toute la documentation nécessaire sur les points à discuter au moins deux semaines d'avance et organiser ces réunions sous forme de colloque où l'échange et le dialogue seraient assurés. Il faudrait, en même temps, assurer que les délégués des régionales soient des gens sérieusement impliqués dans les affaires de leur organisme pour assurer que les participants soient au courant des affaires de l'organisation, pour qu'ils soient vraiment représentants et puissent délibérés en connaissance de cause.

Les ex-présidents de l'ACFA chez qui on doit reconnaître toute une richesse d'expérience et de sagesse, devraient sûrement continuer à pouvoir influencer les affaires de l'Association mais comme ces gens sont non-élus, leur influence doit être indirecte seulement.

Il y aurait lieu d'envisager un comité consultatif formé de ces gens-là, qui se réuniraient à la demande de l'Exécutif pour aviser ce Conseil au moins une fois l'an.

3. Nous recommandons que le Conseil général soit reconnu d'abord comme une assemblée délibératrice et que ces réunions soient structurées en conséquence pour aboutir à la ratification des programmes d'action; en plus, nous recommandons que seuls y aient droit de vote les délégués officiels, l'exécutif et le président sortant de charge.

On a beaucoup regretté que les présidents régionaux ne soient plus membres de l'Exécutif depuis quelques années. Tout en reconnaissant que la formule antécédante devenait onéreuse et peu pratique, et qu'un exécutif d'une quinzaine de personnes ne pouvait plus fonctionner, la formule actuelle ne semble pas satisfaire les gens. Ne serait-il pas possible, par exemple, que le Conseil général nomme au moins trois membres de son exécutif parmi les présidents régionaux actuels. Pour améliorer les communications internes, il serait peut-être possible que chaque membre de l'Exécutif soit responsable d'un des comités consultatifs aux divers secteurs du Secrétariat.

4. Nous recommandons que l'ACFA se remette à la recherche d'une formule quelconque qui permettrait à la composition de son Exécutif de mieux représenter les régions.

Au niveau du Secrétariat général, il existe des malaises sérieux qu'on ne doit plus essayer de camoufler. La position-clef au Secrétariat, évidemment, est celle du Directeur général et c'est dans le contexte de ce poste que nous avons reconnu le plus d'anomalies, le plus d'ambiguités.

Puisqu'il n'a pas été clairement énoncé dans les Status et Réglements à qui le Directeur général doit répondre, cette personne est obligée de vaguer un peu entre - d'un côté, le domaine politique des Conseils généraux et exécutifs, et de l'autre, le secteur de l'Administration et de la Gestion - n'étant pas nettement situé ni dans l'un ni dans l'autre.

Obligé de satisfaire à tous et de jouer dans toutes les politiques, le Directeur général est investi, en réalité, de beaucoup trop de pouvoirs, beaucoup trop de discrétion et de contrôle; il faut que cette personne soit clairement située dans ses fonctions par l'Exécutif. A l'heure actuelle, c'est le Directeur général qui voit à la continuité (remplacement des membres sortants), au membership de l'Exécutif et de divers comités (celui du Franco entre autres).

Les fonctions qui sont énoncées dans les Statuts et Règlements impliquent le Directeur général très directement dans les affaires des Conseil régionaux et provincial et laisse, en réalité, peu de temps à faire ce qui doit être la fonction primordiale de ce poste: la gestion du personnel et des programmes, et voir au bon fonctionnement du Secrétariat... Sa description de tâches devrait d'abord élaborer les fonctions qui incombent à un gérant, c'est-à-dire la planification, l'organisation, la coordination, la surveillance, le contrôle du personnel cadre et de ses travaux.

5. Nous recommandons que le Directeur général soit clairement et spécifiquement mandaté pour accomplir le travail d'un directeur d'équipe et qu'il réponde sans équivoque à l'Exécutif.

Pour assurer qu'en tout temps les besoins et le meilleur avantage de la communauté priment, il faudrait créer des conditions qui empêcheraient autant que possible le développement de cette «psychologie de fonctionnaire» qui amène avec elle une spécialisation et donc une différenciation entre les secteurs, ainsi que la possibilité de l'érection de «monstres administratifs».

Bien sûr que chacun de ces directeurs en place à l'heure actuelle peut avoir son domaine de spécialité et qu'on puisse exiger des compétences correspondantes chez-eux; mais pour assurer une entraide et une collaboration inspirées d'un esprit d'équipe...

6. Nous recommandons que soit remise en question la sagesse de créer ou de maintenir au secrétariat les secteurs tels qu'ils existent aujourd'hui et que soit pondéré l'option de rendre les directeurs actuels «responsables de dossiers».

Il faut assurer que «l'immédiat» des quelques-uns ne soit pas préféré au «moyen terme» des membres. Il faut exiger que ces gens, présentement directeurs de secteurs, redeviennent des personnes ressources disponibles aux régionales. En plus, leur présence sur les lieux ne doit pas être l'occasion dêtre vue comme dignitaire mais bien plutôt comme l'accomplissement normal de leur fonction.

Suite dans la prochaine édition.

JOYEUX ANNIVERSAIRE

LE 23 JUILLET

Mlle Florence BARIL
Edmonton
Mlle Louise BERUBE
Beaumont
M. Denis BOLDUC
Calgary
R.P. Louis COLLINS, o.m.i.
Valleyview
Mme Claire COULOMBE
Edmonton
M. François FAVENNEC
Plamondon
Mme Justine FORTIER
Plamondon
M. Régis GIRARD
Red Deer
M. Gilbert HOULE
Jean Côté
R.P. Joseph JEAN, o.m.i.
Slave Lake
M. Raymond LABRECQUE
Donnelly
Mme Pat LETOURNEAU
Legal
M. Roger RODRIGUE
Red Deer
M. Gérald ST-ONGE
Hinton

LE 24 JUILLET

Mme Irène AUBIN
Whitecourt
M. Conrad BEAUDOIN
Whitecourt
M. Ephrem BEAUPRE
Morinville
M. Adélard BILODEAU
Sherwood Park
M. Léonidas CADRIN
Edmonton
Mme Jacqueline CLOUTIER
Donnelly
M. Georges FILLET
Edmonton
Mme Ginette JUSSEAUME
Calgary
M. Laurent LAMOUREUX
McLennan
Sr Hélène LEVASSEUR, s.c.e.
Trochu
Mme Paulette MAGNAN
Sherwood Park
Mme Alvine MENARD
Frot McMurray
Mme Yvonne MERKOSKY
Edmonton
M. Alphée PELLETIER
Falher
Mme Herta PLAZA
Monarch
M. Gilbert PROULX
Bonnyville
M. Léo Paul SOUCY
Falher
M. Albert VAN HECKE
Sherwood Park
Mme Solange VILLENEUVE
Edmonton

LE 25 JUILLET

Mme Gaétane GIGNAC
Bonnyville
M. Antoine GRATTON
Bonnyville
M. Jules HAMONIC
Calgary
M. Arthur JUBINVILLE
Fort Kent
Mme Denise LABRECQUE
Falher
M. Marcel LABROSSE
Calgary
M. Gilles LANIEL
Calgary
Mme Marion E. LEFEBVRE
Calgary
M. Georges P. MICHAUD
Mallaig
Mme Juliette MONTPETIT
Legal
Mme Thérèse NOBERT
Joussard
M. André NOLETTE
Girouxville
M. Mario OUELLET
Hinton
M. Alphonse PAQUIN
Lethbridge
Mme Laura SCOTT
Edmonton
M. Georges SERVANT
McLennan
Mme Huguette VINCENT
Edmonton

LE 26 JUILLET

Mme Adèle BLAIS
Edmonton
M. Christian BOURBOING
Fort McMurray
Mme Marie CHARBOIS
Bonnyville
Mlle Thérèse LAVOIE
Lafond
Mme Anne LE BUIS
Calgary
M. Georges LEMIEUX
St-Paul
Mme Glenda MOLGAT
Lacombe
Mme Suzanne PARENT
Breynat
R.P. Marcel PROULX, o.m.i.
Jean Côté
Mme Gilberte SAUVAGEAU
Falher
M. Jean-Louis THIBAULT
Edmonton
Mme Gisèle TREMBLAY
Calgary

LE 27 JUILLET

Mme Dolorès BASTIEN
Guy
M. Jean R. BERGERON
St-Isidore
Mlle Marguerite BILODEAU
Edmonton
M. Henri ESSIAMBRE
Bonnvyllle
Mme Huguette GAGNE
Calgary
M. Laurent HURTUBUSE
St-Paul
M. Alain JENRIE
Sylvan Lake
M. Serge JOANIS
Edmonton
M. Albert Joseph LAPLANTE
Bonnyville
Mme Denise LASSONDE
Calgary
M. l'abbé Réal LEVASSEUR
Legal
M. Xavier MARTIN
Edmonton
M. Colin MASTERSON
Winterburn
M. Albert MENARD
Fort McMyrray
M. Réal C. MONFETTE
Clairmont
Mme Rachelle PELLETIER
Legal
Mme France SIMARD
Calgary
Mme Claudette TARDIF
Edmonton
Mme Fernande Van DE WALLE
Legal

LE 28 JUILLET

M. Edmund A. AUNGER
Edmonton
M. André BERUBE
Whitecourt
M. Raymond CROTEAU
Bonnyville
M. Richard DAIGLE
Ville Vanier, Qué.
Mme Rosalie DUROCHER
Mallaig
M. Pierre GARAULT
Medley
M. Roland GOUDREAULT
Whitecourt
M. Jules B. JOURNAULT
Lafond
M. Louis JULIEN
Calgary
M. Florian LANCTOT
Red Deer
M. Robert LEROUX
Edmonton
Mme Françoise LUSSIER
Grande Prairie
Mme Jacqueline MORRISSETTE
St-Albert
M. Wayne K. SMITH
Raymond
Sr Lillian ST-PIERRE, c.s.c.
Grande Prairie
Mme Aurore STRASBOURG
Bonnyville
M. Marc BAN BRABANT
St-Paul

LE 29 JUILLET

M. Henri BERUBE
St-Albert
Mme Nancy BURGESS
Fort McMurray
M. Norman J. DUCLOS
Calgary
R. Robert FORTIER
Calgary
M. André GAULIN
Bonnyville
M. Guy JODOIN
Edmonton
Mme Louisa JUBINVILLE
St-Paul
MMe Jeannette LAFORCE
Grand Centre
M. Laurier G. LECLAIR
Edmonton
Mme Claudette LEGAULT
Edmonton
M. Antoine MAHE
Ste-Lina
M. Claude MAISONNEUVE
Falher
M. Richard PROULX
Marie Reine
Mme Catherine SMITH
Calgary

Bonnyville: 826-5275; Calgary: 262-7074; Edmonton: 423-1474; Fort McMurray: 743-3869 Lethbridge: 328-8506; Morinville-Legal: 961-3665; Plamondon Lac La Biche: 798-3896 Red Deer: 347-7366, Rivière-la-Paix: 837-2026; Saint-Paul: 645-4800.

les petites annonces

2 CHAMBRES A LOUER dont une sous-sol et l'autre au deuxième étage: $125.00 par mois. Préférences: femmes de 60 ans parlant français. S'adressez au 9645 - 155e Rue. 484-1309.

Offre mes services pour faire des réparations de tous genres, ex: réparations de sous-sol. Pour information: M. Jules Lavoie 451-1376

A vendre, Chevrolet Belair Station Wagon. Bonne condition. Cruse control, cerveau frein, cerveau motor 400 pouces cube. Prix $2,100. Téléphonez au 463-2796 ou au bureau au 468-5589. Demandez Jean Cayla.

Etudiant désire avoir correspondantes bilingues. Hobbies: les sciences, les sports, la musique. Ecrire à J.V. Chiniah, 453 rue Spence, Winnipeg R3B 2R8, Manitoba, Canada.

Gardienne demandée pour un bébé de 10 mois. Devra se déplacer, 90e Rue, 144 Avenue. Du lundi au vendredi de 8:15 à 4:45. Téléphoner au 428-9202 le jour ou 478-0530 le soir. Demandez Jacinthe.

Aurais besoin d'une personne à temps partiel pour la composition (typesetting) sur machine COMP/EDIT 5810. Téléphonez au 438-0754.

Métier à tisser à vendre, 45 pouces de large, très bonne condition, en érable solide; il a 75 ans ou plus. Prix à discuter' Communiquer au numero 434-8831.

Recherche personne possédant un camion (pick-up) qui se rend au Québec vers la fin de juillet ou début d'août pour personne ayant une moto. Prêt à partager les dépenses. Téléphoner à René Roy 475-5735, après six (6) heures.

On demande une ménagère pour le presbytère St-Joachim. Salaire négociable. Pour plus de détails, téléphonez au 482-3233.

Nouvellement arrivée de Montréal, coiffeuse pour hommes. Situé au 9550 - 87e Rue: Demandez Lise Lessard au 465-3909.

Lit simple à vendre. Prix à discuter. Appelez Francine de 9h à 4h. Tél.: 423-1827.

Deux garçons de 18 ans, sérieux, sont à la recherche d'une pension à Edmonton. Si vous êtes intéressé, veuillez téléphoner au 487-3497, en tout temps.

Aurais besoin d'une aide familiale pour un enfant de 2 ans et un nouveau-né. Durée de l.emploi: une semaine ou deux S'adresser à Nicole Bigras au 778-4896

Garderais des enfants, 5 jours par semaine. Demandez Hélène au 428-7076.

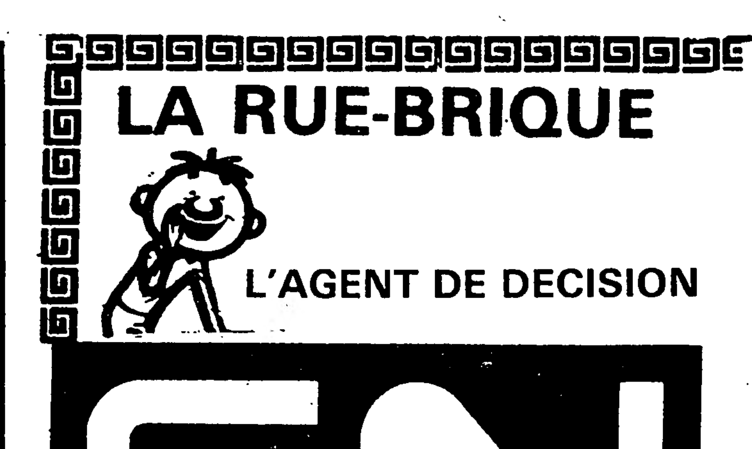
Recherche ménagère entre 45 et 60 ans pour avoir soin de 2 enfants. Fins de semaine et soirée libres. Salaire et pension, 4 semaines de vacances payées. Pour informations: Jacqueline Coutu de Grande-Prairie, 532-4677 après 6h00.

Chambre à louer $200.00 par mois. Sauna et télévision au sous-sol. Demandez Lise au 469-7925.

Désire garder des enfants à la maison durant la semaine. Pour informations, demandez Marise Grenier au 478-9624.

Désire louer un petit «Motor home» pour la première fin de semaine d'août. (3 jours). Voyage à North Battleford. Téléphonez à Denis Lors au 466-2449.

Beaucoup de nouveaux arrivants francophones se cherchent du travail et un logement à louer. Vous pourriez leur rendre service si vous avez une chambre de libre ou un emploi à leur offrir. Contactez le Service d'Accueil au 465-7810.



Dans L'Franco d'la s'maine passée, y avait une annonce du gouvarnament fédéral. Y cherchait pour un AGENT DE DECISIONS.

Ca c'est une grande nouvelle! Quelqu'un qui va prend'e des décisions pour le gouvarnament d'Ottawa.

R'marquez que décision est au plus-réel...avec un «s» à la fin. Ca veut dire que l'bonhomme ou la bonne femme qui aua l'emploi aura à faire des décisions en masse.

J'suis étonné que l'«s» soit où il est. J'aurais pensé que l'«s» aurait été à la fin du mot agent. Après tout faut pas y aller trop raide.

Etant donné que personne semble être en mesure, autorisé, ou avoir soit la permission ou le courage de faire des décisions, y faudrait alors commencer tranquillement. Une des conditions de ce nouveau poste devrait être qu'il fasse UNE décision.

Et cette décision? D'embaucher d'autres agents et que chacun, lui, fasse une décision. Y a tellement d'décisions à faire qui rest'rait personne sur l'assurance chomâge.

La solution que j'propose est évidemment ridicule, mais la question d'décisions elle?

On pourrait s'amuser des heures de temps à faire des listes pis des listes de décisions à faire sur les intérêts (des gens et des argents), le chomâge, le pétrole, le crownest, Via Rail et tout un paquet...des paquets.

Mais une décision qui m'frait plaisir en serait une qui nous r'garde en tant que Canadiens-français hors Québec: que l'on tranche les subventions qui fond vivre la lourde bureaucratie de nos multiples organismes et associations afin qu'on y r'trouve le bénévolat et qu'ils ressent d'être sous le contrôle de quelques-uns qui cherchent...Dieu sait!

Cartes professionnelles et d'affaires

FRANCO POUR JOUER

MOTS CROISES

PROBLEME 3653

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2								■				
3				■						■		
4						■			■			
5					■							■
6					■							
7	■		■						■		■	
8		■					■					
9			■					■				
10				■					■		■	
11					■		■					
12						■				■		

HORIZONTALEMENT

1–Nom vulgaire de diverses fauvettes.
2–Salle où, dans certains établissements on reçoit les visiteurs. – Vase ornemental.
3–Fille de Cadmus. – Fleuve de France. – Avant-midi.
4–Inscription. – De la gamme. – De l'alphabet grec.
5–Ancien instrument de musique à cordes pincées. – Câbles d'une charrette.
6–Prince troyen. – Où travaillent des artistes.
7–Soulever.
8–Cours d'eau français. – Manches de pinceau.
9–365 jours. – Choisie. – Mammifère carnivore.
10–Masse de pierre très dure. – Crochet de fer.
11–Riv. de France. – Larme.
12–Donner de l'air. – Personne bavarde. – Coups de baguette.

VERTICALEMENT

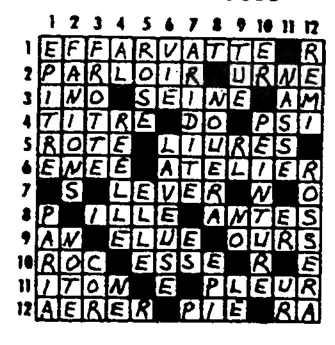
1–Lettre en vers sur des sujets variés. – Fit un pari.
2–Petit drapeau (pl). – Observation écrite
3–Produit un frottement. – Instrument à vent.
4–Symb. chim. – Vraie. – Nég.
5–Fleur. – Pron. pers.
6–De la naissance à la mort. – Lessiveuse.
7–Sécheresse. – En matière de.
8–Attachera avec un noeud. – Têted'une tige de blé
9–Cause la mort. – Consonnes. – Lac africain. – Chemin de halage.
10–Inf. – Art de peindre.
11–Sorte de panier d'osier, pour prendre du poisson. – Terminaison de verbe. – Patrie d'Abraham.
12–Fort construit sur l'Île de Montréal en 1672.– Du verbe rosser.

lesquels

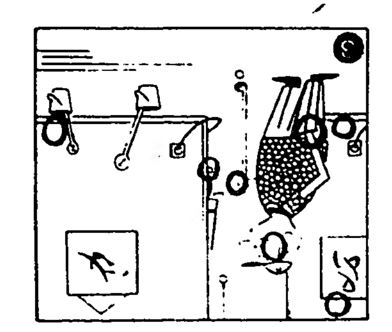
Parmi ces 12 objets, trouvez-en 5 utilisés dans les sports nautiques.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

PROBLEME 3653



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	F	F	A	R	V	A	T	T	E	■	R
2	P	A	R	L	O	I	R	■	U	R	N	E
3	I	N	O	■	S	E	I	N	E	■	A	M
4	T	I	T	R	E	■	D	O	■	P	S	I
5	R	O	T	E	■	L	I	U	R	E	S	■
6	E	N	E	E	■	A	T	E	L	I	E	R
7	■	S	■	L	E	V	E	R	■	N	■	O
8	P	■	I	L	L	E	■	A	N	T	E	S
9	A	N	■	E	L	U	E	■	O	U	R	S
10	R	O	C	■	E	S	S	E	■	R	■	E
11	I	T	O	N	■	E	■	P	L	E	U	R
12	A	E	R	E	R	■	P	I	E	■	R	A



MOTS CACHES

9 lettres cachées

P	S	R	U	E	L	A	V	O	L	T	I	G	E	N
P	R	U	D	E	A	D	A	N	I	M	A	L	A	O
R	I	A	R	A	M	O	S	A	U	C	E	T	E	I
R	E	D	O	R	E	R	E	C	L	O	U	S	R	T
U	N	E	L	T	S	L	V	R	O	R	E	N	I	A
O	O	S	E	S	I	O	I	E	E	S	S	A	R	C
T	N	U	S	C	I	I	C	L	A	M	E	U	R	S
R	N	R	O	S	P	S	O	I	L	A	V	E	R	I
U	E	D	I	L	O	S	N	O	I	T	C	A	R	F
O	S	N	R	B	S	A	S	N	E	I	O	B	L	N
P	E	E	S	O	E	U	E	N	S	N	U	A	M	O
O	I	R	T	E	U	V	R	E	S	E	R	V	E	C
R	O	U	T	E	R	E	V	S	U	E	I	E	R	S
T	D	O	R	E	R	U	E	I	O	P	R	O	I	E
E	R	E	L	U	O	R	S	M	P	A	C	T	E	S

Animal
arts

Bave

Clameur
clous
confiscation
conserves
courir
crasse
croc

Docile
dorer
drôles
drus

Fractions

Lames
laver
lionnes
lois

Matinée
mise

Nacre
naturel
nocives
nonnes

Pactes
porte
poseur
pourtour
pousse
proie

prude

Redorer
renia
réserve
rien
rire
roda
rouler
route
ruades
roue

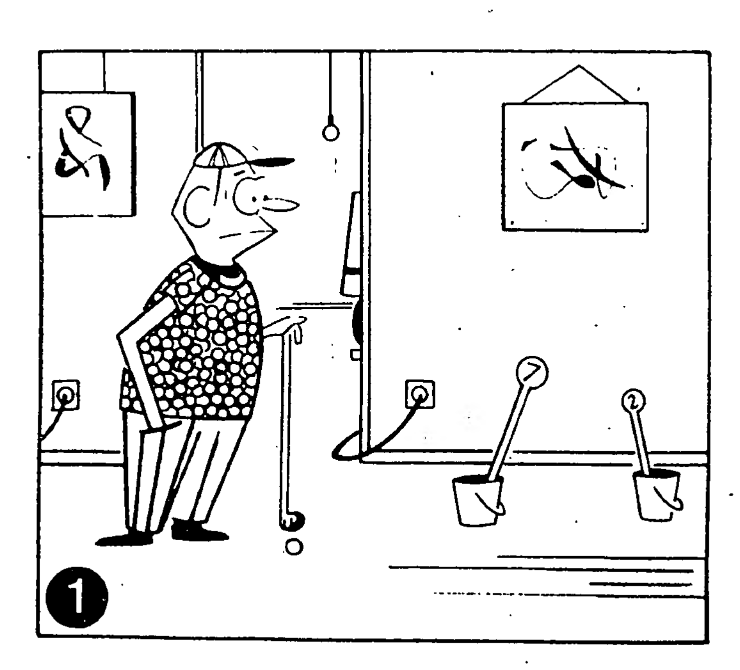
Sauce
sauveur
soirs
solide

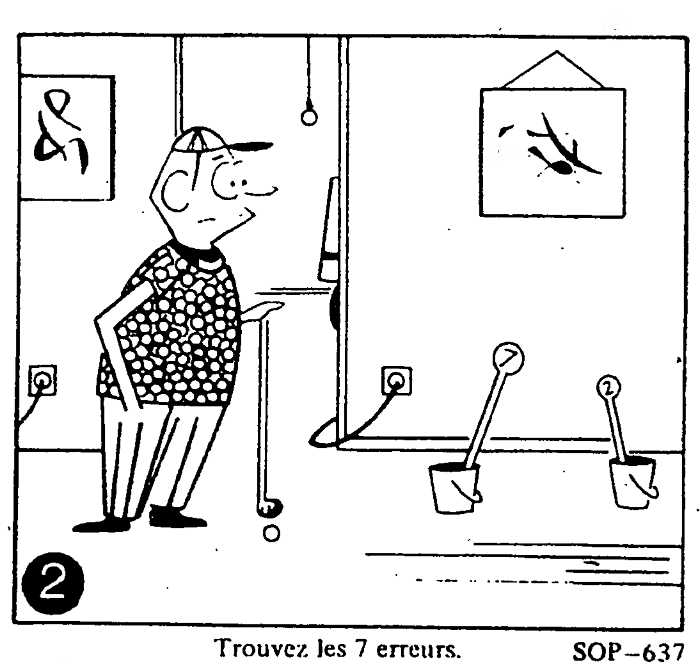
Trio

Valeurs
vase
voisine
voltige

Réponse du no. PROBLEMES

JOUEZ AVEC NOUS





Trouvez les 7 erreurs. SOP–637

LESQUELS 2-5-8-9-11

VOTRE HOROSCOPE

Capricorne *du 22 déc. au 20 janv.*

De bonnes dispositions astrales dans le domaine du travail et il ne faut pas perdre vos atouts en vous montrant hésitant. Phase calme dans l'ensemble qui ne semble pas apporter d'actions d'éclat.

Verseau *du 21 janv. au 19 fév.*

Les aspects planétaires indiquent: association heureuse, promotion en perspective, bonnes affaires. Votre vie au travail sera intense. Profitez des opportunités. Il semble y avoir plusieurs chances à saisir.

Poisson *du 20 fév. au 20 mars*

Vous serez comme un train lancé à toute vapeur, alors que la personne qui vous aime sera patiente et réservée. Démontrez de la bonne volonté, ce qui ne fera pas naitre l'amour mais en assurera la survie.

Belier *du 21 mars au 20 avril*

Vous aurez la fâcheuse tendance à voir d'abord les défauts et les travers de ceux qui vous entourent, sans assez tenir compte des qualités de coeur, qui, le plus clair du temps compensent ces désagréments.

Taureau *du 21 avril au 20 mai*

Sur le plan du coeur, ne manifestez pas ouvertement la jalousie que vous inspire l'être cher et ne vous laissez pas trop tenter par les sorties et les plaisirs. Au travail, vous auriez tort de renoncer à la suite de petites difficultés.

Gemeaux *du 21 mai au 21 juin*

Une tendance exagérée à l'émotivité risquera de vous faire manquer de réalisme, ce qui pourrait vous exposer à des ennuis sur le plan des amours et des amitiés; vous risquez de trop vous isoler.

Cancer *du 22 juin au 22 juillet*

Aplanissez les petites difficultés sentimentales en vous montrant tendre et chaleureux. N'abordez pas les questions familiales avec la personne qui vous aime, limitez-vous à ce qui peut l'intéresser.

Lion *du 23 juillet au 23 août*

Ne cédez pas à l'envie d'acheter des choses inutiles. Faites équipe avec la personne qui vous aime pour réaliser un projet; il semble toutefois qu'il y a de la poudre dans l'air et que vous ne voudrez pas céder facilement.

Vierge *du 24 août au 22 sept.*

Sans aller réellement mal, les choses ne tourneront pas rond dans votre vie sur le plan du coeur. Mâtez votre agressivité, faites preuve d'une plus grande largeur de vue. On vous aime, mais mettez la pédale douce dans vos rapports.

Balance *du 23 sept. au 23 oct.*

Vous saurez vous montrer conciliant et vous comporterez gentiment avec tout le monde. Vous apprécierez les charmes de votre foyer, ce qui ne vous empêchera pas de vous montrer quelque peu autoritaire.

Scorpion *du 24 oct. au 22 nov.*

Soyez enthousiaste et prenez la vie du bon côté. Votre sensibilité sera moins vive, vous serez plus raisonnable et vous verrez plus clair en vous-même. On vous pardonnera aisément vos défauts, surtout votre entêtement.

Sagittaire *du 23 nov. au 21 déc.*

Votre enthousiasme au travail sera un puissant soutien moral pour ceux qui vous entourent. Vous saurez maintenir un climat heureux. Sachez modifier quelque peu votre esprit possessif par un peu plus de confiance en autrui. S.O.P.

Quel monde que le nôtre!

